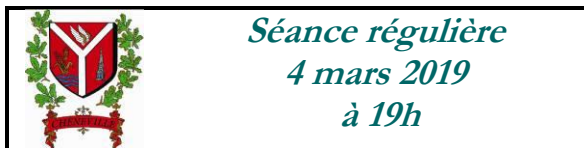


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 4 mars 2019, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénéville, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, monsieur Maxime Proulx Cadieux, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Absences motivées : madame Nicole Proulx Viens et monsieur Normand Bois

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Suzanne Prévost, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Gilles Tremblay constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19 h devant 5 personnes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROCÈS-VERBAL

2019-03-045

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-03-046

Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 février 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 4 février 2019;

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte le procès-verbal ci-haut mentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PAROLE AUX PORTEURS DE DOSSIERS

4. RAPPORT DU DÉPARTEMENT D'URBANISME ET DES TRAVAUX PUBLICS

Le rapport en urbanisme et la liste des permis, ainsi que le compte-rendu des travaux publics ont été déposés pour le mois de février 2019.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. 2019-03-047

Dépôt du budget 2019 de l'O.M.H.

ATTENDU QUE la Société d'Habitation du Québec transmet, pour dépôt aux membres du conseil, le budget 2019 de l'Office Municipale d'Habitation (O.M.H.) de l'Outaouais (Chénéville);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte le dépôt du budget 2019 de l'OMH de Chénéville dans lequel la part de la municipalité est de 2 846.00 \$;

QUE,

La dépense soit prise au compte # 02-52000-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. 2019-03-048

Programme de soutien pour l'élaboration de la politique familiale municipale – demande de prolongation au ministère de la Famille

ATTENDU QUE la Municipalité travaille activement depuis 2017 à développer une politique un plan d'action en faveur des familles;

ATTENDU QUE la MRC de Papineau joue un rôle de soutien essentiel auprès de ses municipalités participantes au développement de ladite démarche;

ATTENDU QUE l'ensemble des municipalités de la MRC de Papineau impliquées dans la présente démarche demande de reporter la date limite pour la remise de reddition de comptes au Ministère de la Famille;

ATTENDU QUE certaines étapes restent à être effectuées afin de compléter la démarche;

ATTENDU QU' il est opportun de demander une prolongation en fixant la date de reddition de comptes au 27 septembre 2019 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

Le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à demander, pour et au nom de la municipalité de Chénéville, le report de la reddition de compte au 27 septembre 2019 au ministère de la Famille;

QUE,

La directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est autorisée à signer les documents donnant effet à la présente résolution ;

QU',

Une copie de la présente soit transmise au ministère de la Famille ainsi qu'à l'agente de développement social de la MRC de Papineau, madame Fanny St-Amour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. 2019-03-049

Nomination d'un représentant auprès de la CTACP

ATTENDU QU' un représentant auprès de la Corporation de transport adapté et collectif Papineau (CTACP) doit être nommé au sein du conseil d'administration pour assister à l'assemblée annuelle, laquelle aura lieu le 19 mars prochain;

ATTENDU QUE le représentant d'une municipalité membre doit être désigné par une résolution du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville nomme madame Nicole Proulx Viens comme représentante auprès de la Corporation de transport adapté et collectif Papineau (CTACP) pour 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. 2019-03-050

Fermeture au public d'une partie de la Montée Archambault

ATTENDU QUE les travaux effectués par la firme François Gauthier, arpenteur-géomètre, dans le cadre de la rénovation cadastrale, Mandat 2288, a permis de constater qu'une partie de la montée Archambault n'est pas praticable puisque complètement boisée;

ATTENDU QUE la municipalité n'entretient pas la dernière section de la montée Archambault;

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

La partie de la montée Archambault faisant partie du lot 5 698 625 soit fermée au public;

QUE,

La municipalité de Chénéville demeure la propriétaire de l'assiette fermée de la montée Archambault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. 2019-03-051

Renouvellement du contrat pour l'entretien hivernal des trottoirs 2019-2021

ATTENDU QU' à la suite d'un appel d'offres public, la résolution 2016-08-199 octroie le contrat de déneigement des trottoirs pour 2016-2019 à Excavation Proulx et fils inc.,

ATTENDU QUE le contrat prévoit l'option de renouveler pour deux ans supplémentaires aux montants soumis par l'entrepreneur lors de l'appel d'offres;

ATTENDU QUE le conseil est satisfait des rendements de l'entrepreneur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le renouvellement du contrat avec Excavation Proulx et fils inc. au montant total de 99 898.10 \$ taxes incluses pour 2 ans;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-33000-443.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6. 2019-03-052

Renouvellement du contrat pour l'entretien hivernal des chemins 2019-2021

ATTENDU QU' à la suite d'un appel d'offres public, la résolution 2016-07-162 octroie le contrat de déneigement des chemins pour 2016-2019 à Services d'Excavation Jacques Lirette inc.,

ATTENDU QUE le contrat prévoit l'option de renouveler pour deux ans supplémentaires aux montants soumis par l'entrepreneur lors de l'appel d'offres;

ATTENDU QUE le conseil est satisfait des rendements de l'entrepreneur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le renouvellement du contrat avec Services d'Excavation Jacques Lirette inc au montant total de 340 432.71 \$ taxes incluses pour 2 ans;

QUE,

La dépense soit affectée au compte #02-33000-443.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7. 2019-03-053

Achat d'une souffleuse – Équipements St-André inc.

ATTENDU QUE la municipalité a fait l'acquisition en urgence d'une souffleuse pour le déneigement de la patinoire et des entrées municipales puisque l'ancienne a brisé lors d'une tempête;

ATTENDU QU' Équipements St-André inc. propose un modèle Honda de 32 pouces au montant de 4 578.00 \$ plus les frais de préparation et les taxes applicables;

ATTENDU QU' Équipements St-André inc. nous offre 500.00 \$ en échange de notre ancienne souffleuse Cub Cadet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'achat d'une souffleuse chez Équipements St-André inc. pour un montant de 4 746.17 \$ incluant les frais de préparation, les taxes applicables et le rabais en échange de notre vieille souffleuse;

QUE,

La dépense soit prise dans le compte #02-70160-725 et soit financée par le surplus non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8. 2019-03-054

Autorisation paiement facture – CIMA + - Mise à jour plan d'intervention TECQ et avenant

ATTENDU QUE nous avons reçu la facturation de CIMA + pour la mise à jour du plan d'intervention de la programmation TECQ;

ATTENDU QUE la facture est au montant de 4 975.00 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE ce montant représente 25% du mandat de la mise à jour, octroyé par la résolution #2017-10-302, et un montant pour des tâches supplémentaires non prévues au mandat d'origine, autorisées par la résolution #2018-06-163 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 5 720.01 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 03-61044-000 et financée par le surplus non-affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9. 2019-03-055

Autorisation dépôt demande d'aide financière Volet 1 du PPASEP

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) ;

ATTENDU QUE le conseil désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE,

Le conseil de la Municipalité de Chénéville autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP ;

QUE,

Madame Suzanne Prévost, directrice générale, et madame Krystelle Dagenais, secrétaire exécutive adjointe, soient autorisées à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.10. 2019-03-056

Demande d'aide financière auprès du député, Monsieur Mathieu Lacombe, pour l'amélioration du réseau routier

ATTENDU QUE la réparation des chemins de la municipalité demande beaucoup d'investissement financier chaque année;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Suzanne Prévost, directrice générale à faire une demande d'aide financière auprès du Député, monsieur Mathieu Lacombe, pour l'amélioration du réseau routier de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.11. 2019-03-057

Dépôt au conseil de lettre MMQ – Ristourne 2018

ATTENDU QUE la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a envoyé une lettre dans laquelle elle informe la municipalité de la ristourne qu'elle recevra pour 2018, soit 2 039.00\$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte le dépôt de la lettre de la MMQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.12. 2018-03-058

Autorisation signature contrat – Souper festif du maire et expo d'autos – Portion musicale

ATTENDU QUE dans le cadre de la fin de semaine d'activités qui aura lieu les 13 et 14 juillet 2019, un contrat de service pour le Brian Harbec Band doit être signé pour la portion musicale de l'événement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville mandate monsieur Gilles Tremblay, maire et madame Suzanne Prévost, directrice générale pour signer le contrat de service au nom de Municipalité de Chénéville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

C-001 Demande de salle gratuite – OBV RPNS

2019-03-059

Demande de salle sans frais – OBV RPNS

ATTENDU QUE l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon (OBV RPNS) organise un comité consultatif rassemblant les acteurs de l'eau de sa zone de gestion en Outaouais le 17 avril 2019;

ATTENDU QUE la Municipalité bénéficie des services de cet organisme;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de la salle du haut pour la réunion de l'OBV RPNS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-002 Demande de tarif réduit location de salle – École Adrien-Guillaume – Classes Blanches

2019-03-060

Demande de tarif réduit location de salle – École Adrien-Guillaume – Classes Blanches 2019

ATTENDU QUE les élèves de l'école Adrien-Guillaume organisent une journée blanche, laquelle consiste à accueillir à Chénéville des élèves d'autres écoles pour leur permettre de vivre des activités de plein air;

ATTENDU QUE l'école demande un tarif réduit pour la location de la salle Danny-Legault pour y accueillir ces élèves;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise un tarif réduit à 100.00 \$ par jour pour la location de la salle Danny-Legault dans le cadre de sa journée blanche 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-003 Demande d'appui – Coop Santé – Demande afin de modifier les règles pour faciliter le recrutement médical et augmenter les ressources en soins infirmiers

2019-03-061

Demande d'appui – Coop Santé – Demande afin de modifier les règles pour faciliter le recrutement médical et augmenter les ressources en soins infirmiers

ATTENDU QU' en 2018, 30% de la population de la Petite-Nation (près de 9 000 habitants) est toujours sur la liste des clients orphelins de médecin de famille au CISSSO;

ATTENDU QUE depuis le départ à la retraite de 3 médecins omnipraticiens de la région et de la difficulté chronique de recrutement de médecins, la situation est davantage précaire;

ATTENDU QUE ce territoire, bien qu'il ne soit pas qualifié de région éloignée, est qualifié de désert de services;

ATTENDU QUE des solutions à court et moyen terme devront être envisagées afin d'augmenter les ressources de médecins omnipraticiens, d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) et d'infirmières cliniciennes pour mieux desservir la population;

ATTENDU QUE la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation (Coop) fait dorénavant partie de l'offre de services de santé de la région;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville appuie la démarche de la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation (Coop) auprès de la ministre de la Santé et des Services sociaux pour modifier certaines règles pouvant faciliter le recrutement médical et augmenter les ressources en soins infirmiers :

- Augmenter le nombre de PREM (plan d'effectifs médicaux) attribué pour la région
- Attribuer des primes d'éloignement et des PREM boursiers pour la région
- Permettre aux médecins ayant un permis restrictif de pratiquer à la Coop
- Augmenter le nombre de postes d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) et ajouter une infirmière clinicienne à la Coop

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-004 Demande citoyens – Don du prix gagné à École Adrien-Guillaume

2019-03-062

Demande citoyens – Don du prix gagné à École Adrien-Guillaume

ATTENDU QUE lors du tirage qui a eu lieu le 4 février dernier concernant les répondants au sondage en rapport avec la Politique familiale et la démarche MADA de la municipalité, Lise et Gilles Noël ont gagné un certificat-cadeau d'une valeur de 150.00 \$ donnant droit à la location du gymnase pour une fête;

ATTENDU QUE ces citoyens veulent faire don du prix gagné à l'école primaire Adrien-Guillaume au bénéfice des élèves de cette institution;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte de transférer le prix gagné au nom de l'école Adrien-Guillaume.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-005 Demande de salle sans frais – FC Petite-Nation

2019-03-063

Demande de salle sans frais – FC Petite-Nation

ATTENDU QUE l'organisme FC Petite-Nation, division Étoiles du Nord, tiendra une soirée d'inscription au soccer pour la saison 2019 le 28 mars prochain;

ATTENDU QUE l'organisme demande le prêt de la salle du haut gratuitement pour cette activité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de la salle du haut pour les inscriptions de FC Petite-Nation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. VARIA

A) Décès de M. Alonzo Proulx - Don – Fondation Santé de Papineau

2019-03-064

Décès de M. Alonzo Proulx - Don – Fondation Santé de Papineau

ATTENDU QUE le décès de M. Alonzo Proulx, ancien maire de la municipalité pendant 21 ans et conseiller municipal pendant 14 ans, est survenu récemment;

ATTENDU QUE la famille apprécierait des dons à la Fondation Santé de Papineau;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le versement d'un don à Fondation Santé de Papineau au montant de 50 \$ à la mémoire du défunt;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-70290-970 et financée par le surplus non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) Adoption du plan triennal en immobilisations pour les années 2019-2020-2021

2019-03-065

Adoption du plan triennal en immobilisations pour les années 2019-2020-2021

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte le budget triennal des immobilisations tel que présenté, à savoir :

Programme triennal des immobilisations 2019-2020-2021			
Description	2019	2020	2021
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Borne-sèche	15 000.00 \$		
TRANSPORT			
Virée montée Deschatelets	10 000.00 \$		
Travaux subvention MTQ		200 000.00 \$	200 000.00 \$
Pluviaux rue Mangin			5 000.00 \$
BÂTIMENTS			
Rampe pour handicapés gymnaste	25 000.00 \$		
Air climatisé gymnaste	30 000.00 \$		
Sonorisation gymnaste		20 000.00 \$	
Aménagement centre communautaire			50 000.00 \$
PARCS ET TERRAINS			
Lumières de parc		15 000.00 \$	15 000.00 \$
Aménagement sentiers (montagne)	100 000.00 \$		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS

2019-03-066

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 10 681 à # 10 717 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 28/02/2019 et dont le total se chiffre à **76 978.72 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **29 309.32 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **106 288.04 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je soussigné, sec. trés. certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

Suzanne Prévost, Directrice générale

9. ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

2019-03-067

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de février 2019 au montant total de **23 328.40 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. PAROLE AU PUBLIC

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-03-068

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Tremblay, Maire

Suzanne Prévost, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je soussigné, Gilles Tremblay, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.